**La phrase**

**Les types de phrases**

La phrase est d’abord une structure grammaticale. Mais cette structure peut être employée pour réaliser des types d’actes (verbaux) distincts. On distingue trois types d’actes fondamentaux : le type déclaratif correspondant à l’assertion (affirmer quelque chose, donc présenter ce que l’on dit comme vrai), le type interrogatif correspondant à l’interrogation (poser une question, demander une information), le type impératif correspondant à l’injonction (donner un ordre). Toute phrase appartient nécessairement à l’un de ces trois types d’actes, qui correspondent canoniquement à trois structures distinctes :

**Les trois types de phrase**

•Type déclaratif

Cette chimiste travaille dans un laboratoire.

•Type interrogatif Avez-vous terminé ?  
Est-ce que vous avez terminé ? Vous avez terminé ?  
Qui a parlé ?  
Quelle femme était-elle ?

•Type impératif  
Ouvrez la fenêtre.  
Mets le livre dans la bibliothèque. Qu'il sorte.

**Les formes de phrases**

Les types de phrases sont obligatoires au sens où une phrase est nécessairement déclarative ou interrogative ou impérative. Mais la phrase peut aussi, facultativement, être de forme négative, passive ou exclamative. Ainsi la phrase déclarative Le facteur distribue le courrier peut être transformée à la forme négative (Le facteur ne distribue pas le courrier), à la forme passive (Le courrier est distribué par le facteur) ou à la forme exclamative (Le facteur distribue le courrier !). Par ailleurs, les formes de phrases peuvent être cumulées (Le facteur n’a pas distribué le courrier aujourd’hui ! : forme exclamative + forme négative).

**Trois formes de phrases**

•Forme négative  
Elles mangent des fraises / Elles ne mangent pas de fraises. Avez-vous terminé ? / N’avez-vous pas terminé ?  
Ouvrez la fenêtre. / N’ouvrez pas la fenêtre.

•Forme passive  
Deux témoins ont raconté la scène. / La scène a été racontée par deux témoins.

•Forme exclamative  
Déclaratif + exclamatif : C’est bon ! Que c’est bon ! Interrogatif + exclamatif : Avez-vous enfin terminé ! (ou ?) Impératif + exclamatif : Ouvrez la fenêtre !

**Phrase simple et phrase complexe**

Une phrase - P = [GS + GV] (+ GC) -, peut être composée de plusieurs propositions. On parle de phrase simple quand une phrase ne comporte qu’une seule proposition (par exemple : Le facteur distribue le courrier à huit heures) et de phrase complexe quand une phrase comporte au moins deux propositions (par exemple : Le facteur distribue le courrier et il aime son travail).

Deux principaux types de phrases complexes doivent être distingués :

-  La phrase complexe par coordination ou juxtaposition, qui est formée de deux propositions situées sur le même plan et reliées par une conjonction de coordination ou par une virgule (ou un point-virgule).

-  La phrase complexe par subordination, dans laquelle une proposition subordonnée est incluse dans la proposition principale ;

Par exemple, la phrase Le facteur distribue le courrier quand le jour se lève est une phrase complexe par subordination parce qu’elle contient elle-même la proposition subordonnée quand le jour se lève. La phrase Le facteur distribue le courrier et il aime son travail est une phrase complexe par coordination parce qu’elle est composée de deux propositions coordonnées :

1. Le facteur distribue le courrier ; 2) il aime son travail.

Phrase simple et phrase complexe

•Phrase simple : Le facteur distribue le courrier à huit heures.  
•Phrase complexe par juxtaposition : Le facteur distribue le courrier ; il aime son travail. •Phrase complexe par coordination : Le facteur distribue le courrier et il aime son travail. •Phrase complexe par subordination : Le facteur distribue le courrier quand le jour se lève.